

La Loire-Atlantique voit loin

Retour sur la séance plénière du Conseil de développement de Loire-Atlantique, le 9 mars dernier à l'École centrale de Nantes. À l'ordre du jour : les futurs possibles de notre département. Pour esquisser l'avenir, une méthodologie précise a été adoptée.

La réflexion sur la Loire-Atlantique à l'horizon 2030 mobilise le Conseil de développement de Loire-Atlantique (CDLA) depuis septembre 2009. Dans ce cadre, une méthodologie a été mise en place qui repose sur deux axes de travail : un état des lieux-diagnostic et la production d'hypothèses pour la Loire-Atlantique de demain.

La première approche repose sur l'audition d'experts et des débats d'idées.



Éric Larroumet du cabinet Ad Hexo, chargé d'accompagner la démarche.

« Ils ont permis de mettre en avant les dynamiques et les forces du territoire, mais aussi ses déséquilibres, ses menaces et points de tensions », explique Éric Larroumet du cabinet Ad Hexo, chargé d'accompagner la démarche.

La seconde approche privilégie les perceptions et l'expérience des acteurs de terrain comme socle de réflexion, ainsi que l'intelligence collective comme mode de traitement des informations. La méthode retenue est dite de "prospective préventive". Elle s'appuie sur la mise en place d'un "groupe prospectif" composé d'une trentaine de personnes, avec autant d'hommes que de femmes. Ces volontaires représentent la société civile dans toute sa diversité. À partir de l'identification de questions et de problématiques clés, ce groupe a effectué des projections et en a imaginé les conséquences à long terme.

À ce titre, le président du Département Philippe Grosvalet a rappelé que son prédécesseur Patrick Mareschal, aujourd'hui président du CDLA, avait souhaité, lors de sa création, que le Conseil de développement soit le "creuset d'une intelligence collective partagée". Il a ainsi souligné que le parti pris de cette instance reposait sur "l'importance de l'apport de chaque individu aux réflexions, fondement même de la démocratie".

Sur quoi agir, au regard des mutations prévisibles ?

Le Conseil de développement explore les futurs possibles de la Loire-Atlantique en questionnant huit domaines : identification à l'échelle mondiale, dynamisme



300 personnes ont suivi, à l'École centrale de Nantes, la restitution des travaux du Conseil de développement.

économique, développement du territoire et contraintes posées, attractivité des espaces et gestion collective des territoires, prise en compte de populations hétérogènes, urbanisation, ressources naturelles. Pour chaque évolution pressentie, il a pointé les signaux forts et les signaux faibles, la façon de se préparer à l'avenir, ainsi que des projets emblématiques comme l'installation d'un parc d'éoliennes offshore au large de La Baule ou la création de liaisons ferroviaires rapides entre les grandes villes de Bretagne et des Pays de la Loire.

Ces réflexions nourriront les politiques départementales du Département, pour anticiper le vieillissement démographique, les mutations industrielles, l'optimisation de la consommation



De g. à d. : Patrick Chedmail, directeur de l'École Centrale de Nantes, Philippe Grosvalet, Président du Conseil général, Patrick Mareschal, Président du Conseil de développement, Alain Sauvourel, Directeur général du Comité d'expansion économique.

foncière et les éventuels changements climatiques. Une synthèse de ces travaux sera prochainement accessible sur le site du Comité d'Expansion de Loire-Atlantique (codela.fr) ou via loire-atlantique.fr.

Avec les jeunes !

Le Conseil de développement va solliciter les Conseils de développement locaux et associer davantage les jeunes à sa réflexion. "Maintenant, c'est aussi à chacun de s'approprier les travaux effectués... L'idée, c'est que la Loire-Atlantique dans vingt ans, ça dépend un peu de nous et de ce que nous ferons sur le terrain," conclut Patrick Mareschal.



info cadres est une publication du Conseil général de Loire-Atlantique.
 Directeur de publication : Éric Ardouin
 Rédacteur en chef : Dominique Robin
 Maquette : Ponctuation
 Rédaction : Sylvia Barreteau, Gwenaëlle Le Gohiec-Cornu,
 Mise en page : Conseil général
 Crédit photos : Sylvia Barreteau, Gwenaëlle Le Gohiec